
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 10 août 2015 à 19 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. GILLES DEGUIRE

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Alain Legault, directeur des travaux publics
M. Guy Bédard, directeur de la culture, des sports des loisirs et du développement social (en délégation)
Mme Francine Taillefer, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs (en délégation)
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Jean-Marc Jacques, chef de Cabinet

Était aussi présent :

M. Giovanni Zampini, représentant du poste de quartier 39

Nombre de personnes dans la salle : environ quatre-vingt-dix (90)

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Le maire de l'arrondissement, M. Gilles Deguire, déclare la séance ouverte.

CA15 10 305

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 août 2015, à 19 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi
appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 août 2015, à 19 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

CA15 10 306

Approuver et déposer aux archives les procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 8 juin 2015, à 18 h, de la séance ordinaire du 8 juin 2015, à 19 h et de la séance extraordinaire du 29 juin 2015, à 19 h.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 8 juin 2015, à 18 h, de la séance ordinaire du 8 juin 2015, à 19 h et de la séance extraordinaire du 29 juin 2015, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.02

CA15 10 307

Déposer aux archives le compte rendu de la rencontre du comité de développement social et communautaire tenue le 7 mai 2015.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le compte rendu de la rencontre du comité de développement social et communautaire tenue le 7 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.03 1154201010

CA15 10 308

Approuver le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 9 juin 2015.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit approuvé le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 9 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.04 1153301001

CA15 10 309

Approuver le compte rendu des travaux publics, concernant les demandes d'abattage au 14 juillet 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé le compte rendu des travaux publics, concernant les demandes d'abattage au 14 juillet 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1153301002

CA15 10 310

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 juin 2015 ainsi que celui de la réunion spéciale du 14 juillet 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 juin 2015 ainsi que celui de la réunion spéciale du 14 juillet 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.06 1152577057

CA15 10 311

**Adjuger à SINTRA INC., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 846 408,05 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de construction de saillies de trottoirs, reconstruction de sections de trottoirs et élévation du pavage sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser une dépense totale de 901 596,05 \$, taxes incluses.
Appel d'offres 953 / 6 soumissions**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à SINTRA INC, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 846 408,05 \$, taxes incluses, le contrat 953 pour l'exécution des travaux de construction de saillies de trottoirs, reconstruction de sections de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ainsi que pour l'élévation du pavage à l'intersection boulevard Rolland et rue Dijon;

QUE soit autorisée une dépense de 901 596,05 \$, taxes incluses;

QUE soit demandé au conseil municipal de rembourser à l'arrondissement de Montréal-Nord conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel un montant de 328 539,11 \$ taxes incluses;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 NTA1156329006

CA15 10 312

**Adjuger à Construction Soter Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 783 389,91 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de pulvérisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement et autoriser une dépense totale de 806 384,91 \$, taxes incluses.
Appel d'offres 951 / 6 soumissions**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Soter Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 783 389,91 \$, taxes incluses, le contrat 951 pour l'exécution des travaux de pulvérisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense de 806 384,91 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1156329005

CA15 10 313

Adjuger à Terrassement Limoges et fils inc. (9153-5955 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 188 584,52 \$, taxes incluses, un contrat de construction d'une aire de jeux d'eau au parc Primeau et autoriser une dépense au montant de 211 434,52 \$.

Appel d'offres 946 / 10 soumissions

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Terrassement Limoges et fils inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 188 584,52 \$, taxes incluses, le contrat 946 pour la construction d'une aire de jeux d'eau au parc Primeau ;

QUE soit autorisée une dépense totale au montant de 211 434,52 \$ \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 NTA1154383006

CA15 10 314

Adjuger à Les Entreprises Berthier inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 169 877,86 \$, taxes incluses, un contrat de construction d'une aire de jeux d'eau au parc Monty et autoriser une dépense au montant de 176 227,86 \$.

Appel d'offres 945 / 10 soumissions

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adjugé à Les Entreprises Berthier inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 169 877,86 \$, taxes incluses, le contrat 945 pour l'exécution de travaux de construction d'une aire de jeux d'eau au parc Monty ;

QUE soit autorisée une dépense totale au montant de 176 227,86 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 NTA1154383005

CA15 10 315

Adjuger à Mme Claire-Acélie Sénat, pour un montant de 63 742,14 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels pour la coordination et la réalisation de l'Entente ciblée en médiation culturelle entre l'arrondissement de Montréal-Nord et la Ville de Montréal pour une période de 48 semaines à compter du 11 août 2015, le tout en conformité avec l'Entente sur le développement culturel.

Appel d'offres 2015-104 / 1 soumission

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit adjugé à Mme Claire-Acélie Sénat, faisant affaires sous la raison sociale Culture 360, pour un montant de 63 742,14 \$, taxes incluses, le contrat 2015-104 de services professionnels pour la coordination et la réalisation de l'Entente ciblée en médiation culturelle entre l'arrondissement de Montréal-Nord et la Ville de Montréal, pour une période de 48 semaines à compter du 11 août 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 NTA1151095005

CA15 10 316

Accorder des contributions financières totalisant 77 000 \$ aux organismes suivants: 50 000 \$ à Programme Horizon Jeunesse pour le projet «Espace jeunesse de l'ouest» et 27 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet «ASPI (Aspirants-animateurs)» et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes.

**M. Jean-Marc Gibeau déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.
(M. Gibeau a des relations d'affaires avec un organisme)**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 50 000 \$ à Programme Horizon Jeunesse pour le projet «Espace jeunesse de l'ouest» ;

QUE soit accordée une contribution financière de 27 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet «ASPI (Aspirants-animateurs) » ;

QUE soient approuvés les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 NTA1154988007

CA15 10 317

Accorder une contribution financière de 9 480 \$ à l'organisme Les artistes en arts visuels du nord de Montréal : AAVNM pour la tenue de leurs différentes activités culturelles de l'été 2015.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 9 480 \$ à l'organisme Les artistes en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM) pour la tenue de leurs différentes activités culturelles de l'été 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 NTA1151095006

CA15 10 318

Accorder une contribution financière de 6 000 \$ à l'organisme MU pour la réalisation d'une murale sur la façade arrière de l'édifice de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord dans le cadre du centenaire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 6 000 \$ à l'organisme MU pour la réalisation d'une murale sur la façade arrière de l'édifice de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, dans le cadre du Centenaire de Montréal-Nord ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 NTA1154895001

CA15 10 319

Accorder une contribution financière de 400 \$ au Congrès national des Italo-Canadiens pour une publicité dans le cadre de la Semaine italienne de Montréal édition 2015 qui se tiendra du 7 au 16 août.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 400 \$ au Congrès national des Italo-Canadiens pour une publicité dans le cadre de la Semaine italienne de Montréal qui se tiendra du 7 au 16 août 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 NTA1150630015

CA15 10 320

Accorder une contribution financière de 300 \$ au Centre l'Escale des Jeunes pour la participation des jeunes dans une activité du projet "Aspirants-animateurs".

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ au Centre l'Escale des Jeunes pour la participation des jeunes dans une activité du projet "Aspirants-animateurs" ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 NTA1150630018

CA15 10 321

Accorder une contribution financière de 300 \$ au Club de gymnastique Gymkhana de Montréal-Nord pour soutenir la participation de William Loubert au Championnat canadien de trampoline à Calgary qui a eu lieu du 24 au 27 juillet 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ au Club de gymnastique Gymkhana de Montréal-Nord pour soutenir la participation de William Loubert au Championnat canadien de trampoline à Calgary qui a eu lieu du 24 au 27 juillet 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 NTA1150630021

CA15 10 322

Accorder une contribution financière de 250 \$ au Comité Le bel âge pour le lancement du livre "Montréal-Nord raconte 100 ans" de M. Roger Lagacé qui se fera le lundi 28 septembre 2015.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Comité Le bel âge pour le lancement du livre "Montréal-Nord raconte 100 ans" de M. Roger Lagacé qui se fera le lundi 28 septembre 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 NTA1150630020

CA15 10 323

Accorder une contribution financière de 250 \$ au Festival Italiano inc. pour une publicité dans le cadre du Festival Italiano qui se tiendra du 12 au 16 août 2015.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Festival Italiano inc. pour une publicité dans le cadre du Festival Italiano qui se tiendra du 12 au 16 août 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 NTA1150630019

CA15 10 324

Accorder une contribution financière de 200 \$ à la société Culture et Traditions Québécoises pour une publicité concernant les festivités de la Fête nationale tenues le 24 juin 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 200 \$ à la Société Culture et Traditions Québécoises pour une publicité concernant les festivités de la Fête nationale tenue le 24 juin 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 NTA1150630017

CA15 10 325

Accorder une contribution financière de 200 \$ à l'Orchestre d'Harmonie de Montréal-Nord pour la tenue du concert le 4 juillet 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 200 \$ à l'Orchestre d'Harmonie de Montréal-Nord pour la tenue du concert du 4 juillet dernier ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 NTA1150630016

CA15 10 326

Approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et 9297-8964 Québec Inc. (Arctic de St-Léonard) et accepter une somme minimale de 10 000 \$, par saison, pour les saisons de hockey Junior AAA 2015-2016 et 2016-2017, pour la location des installations de l'aréna Garon et les services connexes offerts par l'arrondissement.

QUE le présent dossier soit laissé sur la table.

20.16 1151280006

CA15 10 327

Approuver et déposer les rapports mensuels au 30 juin 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 30 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1150630014

CA15 10 328

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 juin 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1150630013

CA15 10 329

Déposer le rapport du Maire sur la situation financière de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le rapport du Maire sur la situation financière de l'arrondissement de Montréal-Nord au 31 décembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1150630012

CA15 10 330

Autoriser une dépense de 14 952,50 \$ à partir des fonds qui proviennent du Programme Municipalité amie des aînés de la Ville de Montréal 2015-2017 pour l'implantation d'un circuit d'entraînement extérieur en utilisant les bancs du parc Gouin à Montréal-Nord.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 14 952,50 \$ à partir des fonds qui proviennent du Programme Municipalité amie des aînés de la Ville de Montréal 2015-2017 pour l'implantation d'un circuit d'entraînement extérieur en utilisant les bancs du parc Gouin à Montréal-Nord ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 NTA1153384002

CA15 10 331

Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois d'août 2015 à juillet 2017 au Service des loisirs Sainte-Gertrude et au Service des loisirs Saint-Camille à titre de partenaires de mission complémentaire provisoire et, pour la période du mois d'août 2015 à juillet 2018, à l'Association culturelle Saint-Vincent-Marie et au Jardin communautaire Tardif à titre de partenaires privés.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois d'août 2015 à juillet 2017, au Service des loisirs Sainte-Gertrude et au Service des loisirs Saint-Camille à titre de partenaires de mission complémentaire provisoire ;

ET QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois d'août 2015 à juillet 2018, à l'Association culturelle Saint-Vincent-Marie et au Jardin communautaire Tardif à titre de partenaires privés.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1156145012

CA15 10 332

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une marge avant de 3,05 m au lieu de 4,5 m, un bâtiment d'une largeur de 9,3 m au lieu de 12 m et une structure comprenant trois bâtiments en rangée au lieu de deux pour le 5530, rue de Castille. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient accordées, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment, les dérogations suivantes :

- permettre une marge avant de 3,05 m au lieu de 4,5 m;
- un bâtiment d'une largeur de 9,3 m au lieu de 12 m ;
- une structure comprenant trois bâtiments en rangées au lieu de deux.

Aux conditions suivantes :

- démolir les deux agrandissements faits sans permis (en latérale gauche et à l'arrière du bâtiment) ;
- rendre conforme à la réglementation la clôture installée en latérale gauche du bâtiment.

QUE ces dérogations mineures soient conditionnelles à ce que le bâtiment bénéficiant de celles-ci ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux ;

ET QUE ces dérogations mineures soient appliquées sur le lot 1 093 972 du cadastre du Québec, soit le 5530, rue de Castille.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1152577052

CA15 10 333

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une clôture en maille de chaîne «Frost» en façade de 6 pieds de hauteur pour le 4660, rue de Charleroi, soit l'école Pierre-de-Coubertin. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient accordées, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, afin de permettre le réaménagement de la cour d'école et du débarcadère, les dérogations suivantes :

- permettre une clôture en maille de chaîne «Frost» ;
- permettre une clôture en façade de 6 pieds hauteur.

ET QUE ces dérogations mineures soient appliquées sur les lots 4 193 913 et 4 193 917 du cadastre du Québec soit le 4660, rue de Charleroi.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1152577053

CA15 10 334

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir : refuser un stationnement en façade pour le 3380, boulevard Gouin.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit refusé un stationnement en façade au motif que cette demande est contraire aux objectifs fixés au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (PUM).

Adopté à l'unanimité.

40.03 1152577054

CA15 10 335

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une marge avant 3,06 m au lieu de 4,5 m et refuser l'installation d'une thermopompe à moins de 3,1 m de la ligne de propriété pour le 10529, avenue Pelletier. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, afin de régulariser la situation du bâtiment, la dérogation suivante :

- permettre une marge avant 3,06 m au lieu de 4,5 m.

QUE cette dérogation mineure soit conditionnelle à ce que le bâtiment bénéficiant de celle-ci ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux ;

QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 2 210 073 du cadastre du Québec soit le 10529, avenue Pelletier;

ET QUE soit refusée l'installation du climatiseur à moins de 3,1 m de la ligne de terrain considérant le risque de nuisance pour les voisins.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1152577055

CA15 10 336

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir : refuser plusieurs dérogations mineures soit un lotissement et des marges non-conformes afin de régulariser un bâtiment pour le 10405, boulevard Saint-Vital.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient refusées les dérogations mineures demandées afin de régulariser un bâtiment pour les motifs suivants :

- Les demandes ne constituent pas des dérogations mineures (trop d'éléments majeurs non conformes) ;
- Les désavantages à régulariser la situation (permettre une résidence à l'arrière d'une cour, sans terrain) ;
- Il s'agit de travaux de transformation qui ont été faits sans permis et contraire à la réglementation d'urbanisme.

ET QUE le logement illégal soit retransformé en garage conformément au permis émis en 1942.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1152577056

CA15 10 337

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir: refuser la modification d'un PIIA approuvé en ce qui concerne le revêtement extérieur pour le 11645, avenue Hébert.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit refusée la demande de modification du P.I.I.A, approuvé le 12 mai 2014, en ce qui concerne le revêtement extérieur pour le 11645, avenue Hébert au motif que la proposition n'ajoute rien, le projet initial étant plus intéressant.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1142577035

CA15 10 338

Déposer le procès-verbal de correction relatif à l'Annexe A du règlement R.R.1562.023.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de correction relatif à l'Annexe A du règlement R.R.1562.023.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1150576002

CA15 10 339

Accorder, dans le cadre des événements publics 2015, les dérogations requises à cette fin en vertu de l'article 6, des paragraphes c) et f) de l'article 12, et du paragraphe a) et de l'article 17 du Règlement RGCA05-10-0008 sur les parcs, bassins d'eau et les édifices publics.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient accordées, dans le cadre des événements publics 2015, les dérogations requises à cette fin en vertu de l'article 6, des paragraphes c) et f) de l'article 12, du paragraphe a) et de l'article 17 du Règlement RGCA05-10-0008 sur les parcs, bassins d'eau et les édifices publics.

Dans le cadre de l'Homerun Derby 2015 organisé par le Club de baseball mineur Montréal-Nord au parc Sauvé qui aura lieu le 19 septembre de 9 h à 18 h, permettre :

- La pose d'affiches, d'enseignes, de placards, de panneaux ou d'annonces conformément aux exigences de la direction des travaux publics ;
- La diffusion sonore afin de permettre à l'organisme de dépasser le nombre de décibels permis entre 7 h et 19 h (60 décibels) et entre 9 h et 18 h (55 décibels) ;

- L'allumage d'un feu de cuisson pour un BBQ ;
- Un kiosque alimentaire sera offert aux joueurs et aux spectateurs.

Dans le cadre de la fête de fin de saison 2015 organisé par le Club de baseball mineur Montréal-Nord au parc Charlevoi qui aura lieu le 12 septembre de 8 h à 17 h, permettre :

- La pose d'affiches, d'enseignes, de placards, de panneaux ou d'annonces conformément aux exigences de la direction des travaux publics ;
- La diffusion sonore afin de permettre à l'organisme de dépasser le nombre de décibels permis entre 7 h et 19 h (60 décibels) et entre 9 h et 18 h (55 décibels) ;
- L'allumage d'un feu de cuisson pour un BBQ;
- Un kiosque alimentaire sera offert aux joueurs et aux spectateurs.

Adopté à l'unanimité.

40.08 1156169001

CA15 10 340

Titulariser Mme Marie-Claude Grimault à titre de préposée à l'entretien - sports et loisirs à la Division des sports et des installations de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, groupe de traitement 03, à compter du 15 août 2015.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit titularisée Mme Marie-Claude Grimault, matricule 336879999, à titre de préposée à l'entretien - sports et loisirs (Emploi: 600470), groupe de traitement 03, à la Division des sports et des installations de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à compter du 15 août 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 NTA1151280007

CA15 10 341

Nommer M. Patrick Bianki à titre de bibliothécaire à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, groupe de traitement professionnel 001, en période d'essai de 52 semaines, à compter du 8 septembre 2015, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit nommé M. Patrick Bianki, matricule 100005789, à titre de bibliothécaire de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, (Emploi : 400500 – Poste : 53766), groupe de traitement professionnel 001, en période d'essai de 52 semaines à compter du 8 septembre 2015, en vue d'un statut permanent à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 NTA1156819013

CA15 10 342

Autoriser la création d'un poste de conseiller (ère) en planification dédié à la réalisation du projet mixte culturel interarrondissements, à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit autorisée la création d'un poste de conseiller en planification dédié à la réalisation du projet mixte culturel interarrondissements, à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ET QUE soit recommandé au Comité exécutif:

QUE soit autorisé pour l'année 2015 un virement budgétaire de 40 550 \$ en provenance des autres postes budgétaire vers l'arrondissement de Montréal-Nord

QUE soit autorisé un ajustement de la base budgétaire 2016 de l'arrondissement de Montréal-Nord au montant de 121 310 \$ jusqu'en 2019, lequel sera transféré de façon récurrente au Service de la Culture à compter de 2020 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1155255005

CA15 10 343

Nommer Mme Monica Ricourt, mairesse suppléante pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Monica Ricourt, mairesse suppléante pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1152577058

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 45, le maire de l'arrondissement, M. Gilles Deguire, invite les personnes présentes dans la salle à poser des questions.

Mme Marie-Hélène McDuff

Carrefour Henri-Bourassa et Pie IX – Types de plantes utilisées
Absence d'entretien d'un terrain situé sur la rue St-Julien entre Gouin et Jean
Réinstallation de la croix
Installation d'un lampadaire sur la rue Jean

Interventions de M. Gilles Deguire
Intervention de M. Alain Legault

Mme Danielle Larivière

Stationnement d'un motorisé dans le rond-point situé sur la rue Saint-Jacques – danger potentiel pour les enfants et la circulation
Dépôt de photos

Mme Élisabeth Vzubahimana

Félicitations adressées aux membres du conseil pour le projet d'art public «La Roue»
Construction d'un centre sportif et impact pour les citoyens de l'arrondissement

Intervention de M. Gilles Deguire
Intervention de Mme Chantal Rossi

M. Jean Élie Cherenfant

Nomination d'un policier au Poste de quartier 39
Dépôt d'une pétition

M. Olivier Dugas

Mauvais entretien fait dans la ruelle à l'arrière de la Coop Le Rouet
Projet de ruelle verte – Demande adressée à la ville centre
Travaux de réfection de trottoirs – Pertinence de certains travaux

Intervention de M. Gilles Deguire
Intervention de M. Alain Legault

À 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement, déclare la séance levée.

Gilles DEGUIRE
Maire d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 septembre 2015.